

LA LOI SUR LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

CRÉATION, OBJETS, POUVOIRS, FONCTIONS, ETC.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice) demande à présenter le bill C-186, prévoyant la création d'une Commission de réforme du droit du Canada.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

LA LOI SUR LES EAUX INTÉRIEURES DU NORD

CONSERVATION, MISE EN VALEUR ET UTILISATION DES RESSOURCES

L'hon. Donald S. Macdonald (au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) demande à présenter le bill C-187 concernant les ressources en eau à l'intérieur du territoire du Yukon et des territoires du Nord-Ouest.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

LA LOI SUR LA DIVULGATION DES INTÉRÊTS

DÉCLARATION ANNUELLE DES SÉNATEURS, DES DÉPUTÉS ET DE CERTAINES AUTRES PERSONNES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande l'autorisation de déposer le projet de loi C-188 stipulant que les sénateurs, les députés et certaines autres personnes doivent révéler leurs intérêts financiers.

Des voix: Expliquez.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le 6 juin 1969, le premier ministre a dit qu'il ferait bon accueil aux suggestions constructives concernant la question des conflits d'intérêts. Je pense que cette demande a été faite de bonne foi et cette proposition de loi est une réponse dans le même esprit. Elle a pour objet d'exiger que les sénateurs, les députés, et certaines autres personnes produisent annuellement une déclaration de leurs intérêts financiers extérieurs, de sorte que le public puisse juger s'il y a conflit d'intérêt lorsqu'ils formulent ou appuient une mesure législative.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois, et l'impression en est ordonnée.)

[L'hon. M. Macdonald.]

LA LOI SUR LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE DÉTENUS

MODIFICATIONS RELATIVES AUX SENTENCES CONSÉCUTIVES OU CONCURRENTES, EFFET DE LA DÉCHÉANCE

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général) propose la 1^{re} lecture du bill S-19 (émanant du Sénat) portant modification de la loi sur la libération conditionnelle de détenus.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI SUR L'ÉTIQUETAGE DES TEXTILES

MESURE CONCERNANT DES ARTICLES DE CONSOMMATION

L'hon. Donald S. Macdonald (pour le ministre de la Consommation et des Corporations) propose la 1^{re} lecture du bill S-20 (émanant du Sénat) concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LA CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS PORTUAIRES À L'ÎLE HERSCHEL

Question n° 403—M. Barnett:

1. Des sociétés se sont-elles mises en communication avec le gouvernement canadien au sujet de la construction d'installations portuaires à l'île Herschel dans l'Arctique canadien et, dans l'affirmative, de quelles sociétés s'agit-il?

2. Le gouvernement a-t-il étudié l'opportunité d'aménager un quai de chargement à l'île Herschel pour le pétrole extrait dans la baie Prudhoe et, dans l'affirmative, quelle position le gouvernement a-t-il prise à ce sujet?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Non.

2. Oui, le sujet est présentement à l'étude par le ministère des Travaux publics.

L'AIDE DU GOUVERNEMENT AU RÈGLEMENT DES CONFLITS OUVRIERS

Question n° 475—M. Robinson:

1. Combien de conflits de travail ont été réglés grâce à la médiation et/ou la négociation et/ou l'assistance du gouvernement fédéral au cours de chacune des années 1960 à 1969 inclusivement?

2. Quelle a été l'augmentation de pourcentage accordée dans chacun des conflits réglés?

3. Quelle a été l'augmentation moyenne de pourcentage accordée, pour chacune des années 1960